

COMMUNE DE PONT-À-CELLES

-
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE :
PLAN SEINE-ESCAUT EN WALLONIE (SEW)
PROCÉDURE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PLANS ET PROGRAMMES
(CODE DE L'ENVIRONNEMENT – LIVRE I^{ER})

-
ENQUÊTE PUBLIQUE
-

Le Collège communal informe la population qu'une enquête publique est organisée, sur l'entité, à la demande du Gouvernement wallon :

Date d'affichage	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Personne de contact
Le 14 novembre 2024	Le 22 novembre 2024	Service Cadre de vie Place communale 22 6230 Pont-à-Celles Le 14 janvier 2025 à 10h	Service Cadre de vie (Environnement) environnement@pontacelles.be

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête à l'Administration communale – service Cadre de vie, place communale 22 à 6230 PONT-A-CELLES, chaque jour ouvrable pendant les heures de service. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et les lundis, mercredis et vendredis de 13h30 à 16h00. Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service Cadre de vie (Environnement) au 071/84.90.63 ou via environnement@pontacelles.be.

Le dossier est également consultable sur le site Internet de la commune ou sur le site internet du Service Public de Wallonie via le lien suivant : <https://infrastructures.wallonie.be/home/infrastructures-et-vous/projets-europeens/programme-seine-escaut/enquete-publique.html>

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous auprès du service Cadre de vie (Environnement) au 071/84.90.63 ou via environnement@pontacelles.be.

Tout intéressé souhaitant formuler des observations écrites, par voie postale ou électroniques, peut envoyer ses remarques (pour le 14 janvier 2025 au plus tard) à l'administration communale ou en contactant le SPW Mobilité et Infrastructures à l'adresse suivante :

Projets d'arrêtés du gouvernement wallon
Via courriel : enquete.publique.seine.escaut@spw.wallonie.be Via courrier : SPW Mobilité et Infrastructures Département Expertises Hydraulique et Environnement Direction des Etudes Environnementales et Paysagères Enquête publique Seine Escaut Boulevard du Nord, 8 - B-5000 Namur

Pont-à-Celles, le 6 novembre 2024.

Le Directeur général,


Gilles CUSTERS

Par le Collège,



Le Bourgmestre,


Pascal TAVIER

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet, de catégorie A.2., est soumis à enquête publique en vertu de l'article D. 29-1, du Livre I^{er}, du Code de l'Environnement. Ce projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D.53, du Livre I^{er}, du Code de l'Environnement. Ce projet est également soumis aux consultations transfrontières. Suite à l'enquête publique, le Gouvernement wallon rédigera la déclaration environnementale et adoptera le plan susvisé par arrêté délibéré en son sein.